

Nouvelles fraîches



2023-12-18

Volume 9, numéro 9

Publipostage 40015960

Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue

Immeuble Albert Allain, 970, avenue Larivière, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4K5

Tél. : 819 762-0833, téléc. : 819 762-0575, abitibi-temiscamingue@upa.qc.ca

www.abitibi-temiscamingue.upa.qc.ca

Les producteurs et productrices unis dans la crise

Je suis revenu du dernier Congrès de l'UPA à Québec avec des émotions partagées. D'un côté, je suis gonflé à bloc par la *Marche pour la relève agricole et l'avenir de nos fermes* qui a réuni 1 000 producteurs et productrices afin d'envoyer un message clair au gouvernement. La hausse des taux d'intérêt, le coût des intrants, la crise climatique et le remboursement du prêt d'urgence fédéral sont une tempête parfaite pour le monde agricole.

Le gouvernement a un rôle à jouer pour soutenir l'agriculture et augmenter l'autonomie alimentaire du Québec. Dans les dernières années, l'agriculture n'a pas été une priorité pour les gouvernements et cela doit changer.

La *Marche pour la relève agricole et l'avenir de nos fermes* a été un moment fort qui a permis notamment de remettre un manifeste à tous les parlementaires, que vous pouvez lire dans ce bulletin.

Une réponse décevante

La marche a démontré toute la force du monde agricole lorsque toutes les régions et toutes les productions se réunissent ensemble pour faire avancer notre cause commune

essentielle à la société qui est « Nourrir les gens ». Il y avait une grande solidarité et cela a fait chaud au cœur.

Par contre, j'ai été déçu du ministre de l'Agriculture, André Lamontagne. Après son discours, je me suis levé pour poser une question concernant l'indemnisation pour les producteurs agricoles de la région affectés par le manque de foin en raison de la sécheresse et du gel hivernal catastrophiques.

Je lui ai mentionné qu'il n'était pas normal que des agriculteurs, qui paient des assurances en cas de coup dur, soient obligés de vendre une partie de leur troupeau parce que leur assureur ne les indemnise pas correctement.

Je lui ai dit que, plutôt que d'acheter du foin, certains producteurs et productrices vendent des vaches. Nous estimons la baisse du cheptel de 25 à 30 % et ce n'est pas fini. C'est dramatique, car cela affectera la production agricole, donc le revenu des producteurs, pour des années.

Enfin, je lui ai fait valoir que les responsables de La Financière



agricole du Québec (FADQ) appliquent une grille sans en déroger d'un iota, malgré l'évidence qu'il y avait beaucoup moins de foin au champ que ce que démontre la grille de la FADQ.

J'ai été amèrement déçu de la réponse du ministre. En résumé, il m'a répondu qu'il était bien au fait de la situation, qu'il a visité la région pour constater les dégâts par lui-même, qu'il avait demandé aux dirigeants de la FADQ de se rendre sur le terrain, en région, qu'il y avait déjà eu deux avances, et qu'une analyse était en cours pour un éventuel paiement final.

Il a aussi indiqué que l'année 2023 servira à affiner les modèles pour les prochaines années. Je lui ai rappelé que les producteurs avaient besoin d'aide pour la saison 2023. Même si leur modèle est amélioré pour les prochaines années, ce sera trop tard pour plusieurs entreprises de chez nous. Bon courage à tous et à toutes!

Pascal Rheault, président

Représentations de la Fédération par Martine Delage

2 octobre : Rencontre des directeurs régionaux, par Zoom (Martine Delage, directrice).

5 octobre : Négociation des îlots déstructurés de l'article 59 de la MRC d'Abitibi-Ouest, avec la CPTAQ et les représentants de l'UPA.

12 octobre : C.A. du Centre technologique des résiduels industriels, par Zoom (Normand Lemieux, vice-président).

13 octobre : Réunion de la Table de travail sur l'agroenvironnement et l'atténuation des GES (Pascal Rheault, président).

16 octobre : Rencontre des directeurs régionaux (Martine Delage).

17 octobre : Table des présidents et directeurs des fédérations régionales (Pascal Rheault et Martine Delage).

17 octobre : Participation à une rencontre du CLD Abitibi concernant l'Entente sectorielle bioalimentaire sur le dossier des viandes (David Prince, responsable des communications et de la vie syndicale).

19 octobre : C.A. de la fédération régionale. Sujets discutés : adoption des états financiers vérifiés et des budgets, derniers préparatifs pour l'AGA, analyse des résolutions, consultations en cours en aménagement du territoire et en agroenvironnement, sécheresse et assurance récolte foin.

25 octobre, 21 et 22 novembre : Ateliers de cocréation organisés par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, sur le Règlement sur les exploitations agricoles et portant sur les thématiques suivantes : installations d'élevage et de stockage (Vincent Boisvert), gestion de la fertilisation (Pascal Rheault) et réflexion sur les bassins versants (Daniel Coutu).

24 octobre : Comité régional ad hoc ASREC foin avec des représentants de

La Financière agricole du Québec (FADQ) pour la présentation du deuxième paiement de l'assurance récolte foin, en virtuel.

26 octobre : Participation aux consultations sur le Plan nature 2030 (Daniel Coutu, administrateur, et Anne-Marie Trudel, conseillère en aménagement et agroenvironnement).

27 octobre : Forum des partenaires du marché du travail (Linda Lavoie, directrice adjointe).

31 octobre : AGA de la Fédération, sous le thème « Agriculture sous pression ».

1^{er} novembre : Forum sur la santé psychologique « La résilience, comment rebondir? » (Linda Lavoie et comité santé psychologique).

2 novembre : Journée provinciale sur les chantiers syndicaux à Lévis (David Prince).

3 novembre : Réunion du Conseil régional des partenaires du marché du travail (Linda Lavoie).

7 novembre : Groupe de travail régional du projet Agriclimat (Anne-Marie Trudel).

8 novembre : Participation à la table ronde sur l'achat local à MediAT (Pascal Rheault).

10 au 29 novembre : Participation aux assemblées générales annuelles des syndicats locaux (Pascal Rheault et Martine Delage).

13 novembre : Comité provincial de réflexion sur le développement organisationnel, en virtuel (Martine Delage).

14 et 15 novembre : Conseil général de la Confédération de l'UPA (Pascal Rheault).

16 novembre : Rencontre annuelle (virtuelle) des présidents des comités en vie syndicale et des porteurs de chantiers syndicaux (Normand Lemieux et David Prince).

20 novembre : Comité du Plan de financement moyen et long terme de l'UPA (Normand Lemieux).

23 novembre : Négociation des sous-secteurs villégiature de l'article 59 de la MRC d'Abitibi-Ouest, avec la CPTAQ et les représentants de l'UPA.

27 novembre : Rencontre de démarrage de la planification stratégique du secteur bioalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue organisée par le MAPAQ (Martine Delage).

27 novembre : Rencontre d'information sur l'ASREC foin, organisée par la fédération régionale, pour les producteurs agricoles. Avec la participation de Sonia Simard, directrice territoriale et régionale, et Sophia Boivin, directrice, Direction de l'assurance récolte, de la FADQ, et James Allen, président du comité provincial ASREC foin. Présence de 65 producteurs et productrices.

29 novembre : Comité exécutif de la fédération régionale et réunion d'étude des résolutions par les délégués du Congrès général de l'Union.

4 décembre : Table santé et bien-être des hommes, à Rouyn-Noranda (Normand Lemieux).

4 décembre : Participation à la rencontre du comité régional du PDZA organisée par le MAPAQ régional (Martine Delage).

8 décembre : Conseil d'administration du Réseau Agriconseils Abitibi-Témiscamingue (Normand Lemieux et Martine Delage).

8 décembre : Participation à une rencontre du CLD Abitibi concernant l'Entente sectorielle bioalimentaire sur le dossier des viandes (David Prince).

12 décembre : Conseil général extraordinaire de la Confédération de l'UPA, par Zoom (Pascal Rheault).

Représentations de la Fédération (suite) par Martine Delage

12 décembre : Comité de pilotage du projet de travailleur de rang Abitibi (Normand Lemieux et Linda Lavoie).

13 décembre : Comité de pilotage du projet de travailleur de rang Témiscamingue (Linda Lavoie).

13 décembre : Table de financement provinciale UPA/FADQ, par Zoom (Normand Lemieux).

La Financière agricole du Québec explique ses calculs par David Prince

La Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue a invité les producteurs et productrices de la région à rencontrer les dirigeants de La Financière agricole du Québec (FADQ) afin qu'ils puissent témoigner de leur réalité et poser leurs questions. La FADQ a de son côté expliqué les indemnités versées en première et deuxième avance.

Une soixantaine de producteurs et productrices touchés par la sécheresse y ont participé, en plus du président du comité ASREC foin à l'UPA, James Allen.

D'entrée de jeu, la directrice de la Direction de l'assurance récolte à la FADQ, Sophia Boivin, a mentionné qu'il y aurait un autre paiement à venir pour corriger les données de la deuxième fauche, afin d'indemniser le manque de qualité du foin et la valeur de remplacement. Par contre, aucune date ni aucun montant pour ce versement n'ont été dévoilés.



Gel hivernal

Partout en Abitibi, les producteurs témoignent de pertes causées par le

gel hivernal de l'automne 2022 et l'hiver 2023. Or, les données recueillies par la FADQ ont reconnu des pertes liées au gel inférieures à 4 % dans trois stations de l'Abitibi-Ouest, ce qui étonne et choque plusieurs producteurs et productrices qui ont constaté des dommages supérieurs, entre autres en lien avec des épisodes de verglas.

Selon M^{me} Boivin, les stations météo n'ont pas capté ce gel. La FADQ aurait quand même pu indemniser les producteurs, car celle-ci réalise une enquête auprès des producteurs (IVEG). Or, selon la FADQ, sur 245 producteurs contactés en région, seulement 47 ont déclaré des dommages subis par le gel. « C'est drôle, car on était une quarantaine de producteurs de l'Abitibi-Ouest en assemblée générale vendredi (24 novembre) et personne ne se rappelait avoir été questionné sur ça », a indiqué le producteur Alexandre Bégin.

Des producteurs ont demandé de modifier leur déclaration IVEG considérant que, lorsqu'ils ont été questionnés, il était difficile de départager les pertes causées par la sécheresse et celles occasionnées par la mortalité causée par le gel. Mais M^{me} Boivin a indiqué qu'en assurance, nous ne pouvons pas revenir en arrière et modifier une déclaration.

Pluie du 1^{er} mai

Une grande proportion de la pluie tombée en mai l'a été le 1^{er} mai. Or,

la FADQ avait d'abord considéré que toute cette pluie avait été utile à la croissance du foin, même si plusieurs producteurs et productrices ont témoigné que le sol était encore gelé.



Dans le montant reçu par les assurés en octobre (deuxième avance), une partie de la pluie du 1^{er} mai avait été retirée du calcul, car jugée non utile en raison de la pluie tombée dans les derniers jours d'avril. « Par exemple, pour la station Macamic, la pluie utile est passée de 28 mm à 18 mm. Nous avons donc versé une compensation supplémentaire », a indiqué M^{me} Boivin.

Or, plusieurs producteurs, dont l'ancien président des Producteurs de lait d'Abitibi-Témiscamingue, Gabriel Rancourt, soutiennent que cette pluie aurait dû être retirée à 100 % en raison du sol gelé.

D'ailleurs, pour l'été 2024, la saison de croissance débutera uniquement le 10 mai pour la plupart des secteurs touchés par la sécheresse de 2023.

Repousse de la deuxième fauche

Plusieurs producteurs et productrices ont accéléré la vente d'une partie de leur troupeau lorsqu'ils ont constaté la maigreur de la deuxième avance versée en octobre, qui est à des années-lumière des pertes constatées en deuxième fauche. D'ailleurs, le sondage mené par l'UPA est très révélateur à cet effet. Les pertes en deuxième fauche sont de l'ordre de 35 à 80 % alors que seules deux stations météo de la région ont été indemnisées par la FADQ. « Il y a eu de la pluie pour la deuxième fauche, c'est indéniable », a lancé M^{me} Boivin.

Or, la FADQ analyse actuellement les pertes dans la catégorie « situation

exceptionnelle ». « Qu'est-ce qui peut expliquer que les grilles que l'on utilise ne captent pas les pertes? Pourquoi il y a eu de la pluie, mais que les plants n'ont pas poussé? On ne voit pas ça souvent », a mentionné M^{me} Boivin.

Une demande a d'ailleurs été adressée au programme Agri-relance pour indemniser une partie des pertes. Par contre, ce programme agit uniquement lorsqu'un risque non assurable survient. Par exemple, la fumée des feux présente tout l'été a-t-elle eu un effet sur la repousse?

La fumée étant un risque non assurable, les producteurs pourraient être indemnisés pour celle-ci. « Il ne faut pas compter sur ça non plus. Ce sont de longues démarches incertaines. Il faut que les dommages assurables comme le gel hivernal et la



sécheresse soient indemnisés. C'est maintenant que les entreprises ont besoin de la FADQ », a indiqué le président de la fédération régionale, Pascal Rheault.

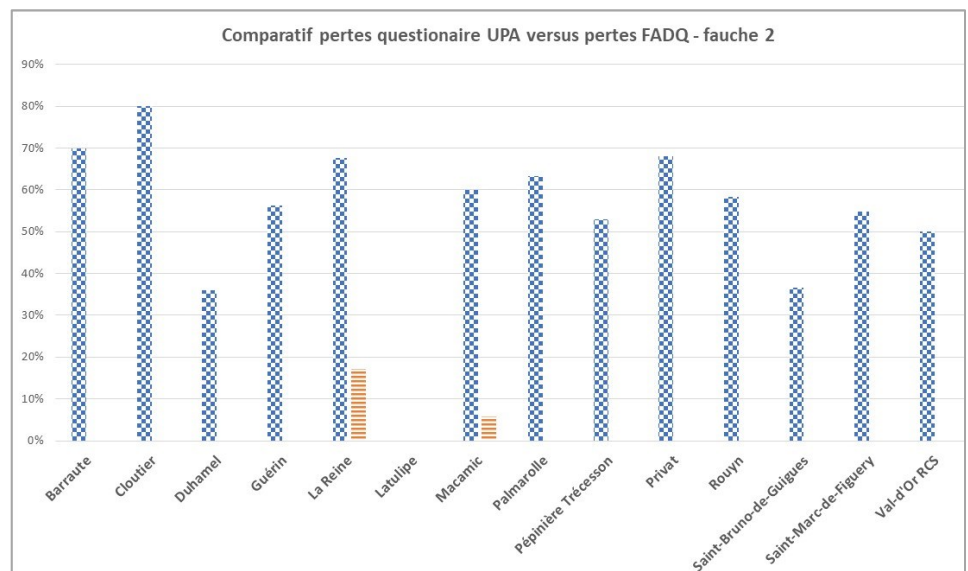
Plusieurs producteurs ont témoigné de la précarité dans laquelle leur entreprise se trouve après un été catastrophique qui n'a pas été indemnisé suffisamment par leur assureur. Certains ont dû vendre la moitié de leur troupeau.

Questionnaire sur l'assurance récolte par Martine Delage

Afin de documenter l'état des récoltes, la fédération régionale a envoyé un questionnaire le 26 septembre. Nous avons obtenu 92 réponses au 17 octobre 2023. Quelques résultats du questionnaire en rafale :

- 50 % des répondants sont en Abitibi-Ouest, 25 % se trouvent dans les secteurs Abitibi et Rouyn-Noranda;
- Pour 42 % des répondants, plus de 41 % de leurs légumineuses ont connu de la mortalité;
- 51 % de baisse de rendement moyen en première coupe, pour la région. Variabilité entre les stations de 15 à 62 %;
- 57 % de baisse de rendement moyen en deuxième coupe, pour la région. Variabilité entre les stations de 35 à 82 %;
- 60 % des répondants ont dû compléter les pâturages, davantage que lors d'une année normale;
- 20 % des animaux ont été vendus en surplus des ventes habituelles étant donné la sécheresse. Comme les réponses ont été données avant la réception de la deuxième avance, nous prévoyons des baisses de cheptel plus importantes.

Si nous comparons les pertes déclarées par les répondants (bâtons en damier) et les indemnisations de la FADQ en deuxième coupe (bâtons rayés), seulement deux stations, soit La Reine et Macamic, ont reçu des indemnités. Dans tous les cas, l'indemnité est bien en deçà des pertes observées. Il est très clair que les indemnités versées à l'assurance foin n'ont pas comblé les pertes sur le terrain pour l'été catastrophique 2023 vécu en région.



Activités à venir

18 janvier : Diffusion du Colloque céréales dans les locaux de la fédération régionale de l'UPA, au 970, avenue Larivière, à Rouyn-Noranda. C'est gratuit, mais vous devez vous inscrire en vous rendant sur le site Internet suivant :

<https://lepointdevente.com/billets/colloquegrain2024>

ou contactez Marilou Lirette au 819 762-0833, poste 4301 ou à mlirette@upa.qc.ca.

25 janvier : Journée marchés des grains biologiques pour les régions à faibles unités thermiques. Il y aura une diffusion en salle, en Abitibi-Témiscamingue. Information à venir.

Un congrès sous le signe de la mobilisation par David Prince

Le 99^e Congrès de l'Union des producteurs agricoles, qui a eu lieu à Québec du 5 au 7 décembre, s'est déroulé sous le signe de la mobilisation alors que la *Marche pour la relève agricole et l'avenir de nos fermes* a réuni environ 1 000 producteurs et productrices qui ont envoyé un message clair au gouvernement : il faut réinvestir en agriculture.

Dans un manifeste remis à tous les parlementaires, l'Union insiste sur le fait qu'une conjoncture inégalée de paramètres économiques, environnementaux, climatiques et sociaux rend extrêmement vulnérable l'avenir de l'agriculture au Québec.

Tout au long du Congrès, le président de l'Union, Martin Caron, a rappelé

que les États-Unis investissent trois fois plus que le Canada dans leur agriculture, ce qui nuit à la compétitivité des fermes canadiennes. Moins de 1 % des budgets du Canada et du Québec est destiné à l'agriculture. Ces derniers doivent être bonifiés pour assurer la pérennité de nos fermes.

Rencontres politiques

Le président de la fédération régionale de l'UPA, Pascal Rheault, et la présidente du Syndicat de la relève agricole d'Abitibi-Témiscamingue, Meghan Jarry, ont pu poser une question au ministre de l'Agriculture, après son discours, concernant la précarité de la relève et la saison catastrophique, et le fait que les producteurs assurés n'ont pas eu droit aux indemnités nécessaires afin qu'ils puissent acheter du foin pour leur troupeau (voir



L'Union a profité du Congrès pour lancer les festivités de son 100^e anniversaire. Un film historique a notamment été produit et sera présenté en région. Nous apercevons de dos le président Pascal Rheault qui s'entretient avec Émilise Lessard-Therrien.

l'éditorial de Pascal Rheault).

Les partis d'opposition ont également réalisé une présentation lors du Congrès. Les chefs Paul St-Pierre Plamondon (Parti Québécois), Marc Tanguay (Parti libéral du Québec) et la co-porte-parole de Québec solidaire, Émilise Lessard-Therrien, ont pris la parole.

Plusieurs résolutions ont également été adoptées par le Congrès sur les thèmes suivants : l'aménagement du territoire et la main-d'œuvre, la sécurité du revenu et la mise en marché, l'environnement et l'énergie, ainsi que les programmes et les politiques agricoles. La liste complète des résolutions est disponible sur le site Internet de l'Union.



Une partie de la délégation régionale lors de la *Marche pour la relève agricole et l'avenir de nos fermes*. Sur la photo : Simon Simard, Katrine Charbonneau (qui pousse son bébé Ély) et le président du Syndicat local de l'UPA du Témiscamingue, Wallace Metcalfe.



MANIFESTE

Pour la relève agricole et l'avenir de nos fermes

Nous, les productrices et producteurs agricoles et forestiers du Québec, en appelons à un élan collectif des citoyens et du gouvernement pour une agriculture et une foresterie viables et durables.

Depuis plus de 100 ans, nous avons à cœur de nourrir le monde avec détermination et passion, et ce, malgré tous les défis que nous avons rencontrés à travers le temps. Nous sommes aujourd'hui à un tournant de notre histoire : plus que jamais, la pérennité de nos fermes est remise en question. La conjoncture inégalée de paramètres économiques, environnementaux, climatiques et sociaux rend extrêmement vulnérables l'avenir de notre agriculture et notre capacité à assurer l'autonomie alimentaire du Québec.

Nous terminons une année éprouvante pour notre secteur, qui illustre bien cette réalité : prix des intrants très élevés causés par l'inflation, augmentation des taux d'intérêt, conditions météorologiques exécrables entraînant une perte importante de récoltes, le tout sur fond de resserrement réglementaire, de manque de main-d'oeuvre et de pressions immenses sur le territoire agricole. Comment faire en sorte que la jeune génération d'agricultrices et d'agriculteurs ose encore se lancer avec confiance dans ce secteur?

Alors que ces nouveaux paramètres provoquent de fortes instabilités qui deviennent la norme, nos politiques provinciales et fédérales demeurent inchangées, avec un des plus faibles financements accordés parmi les pays de l'OCDE.

Aujourd'hui, nous, les 42 000 productrices et producteurs agricoles et forestiers du Québec, interpellons le gouvernement afin de prioriser notre mission si névralgique pour la société québécoise, à travers une nouvelle politique bioalimentaire forte et adaptée à l'ampleur de ces nouvelles règles économiques, environnementales et sociales, dans un contexte mondialisé déloyal et marqué par les changements climatiques.

Nous, les femmes et les hommes qui nourrissent la population, devons être au cœur d'un projet de société nous permettant d'exercer notre métier avec des critères de viabilité, des filets de sécurité performants et un cadre soutenant une durabilité environnementale progressive.

En ce sens, nous incitons les autorités publiques à nous placer réellement au centre des orientations déterminantes à prendre. Nous devons être au cœur des solutions! Il y a 100 ans, nous nous sommes unis, et depuis, nous travaillons de concert avec les gouvernements successifs pour construire ce qu'est l'agriculture québécoise d'aujourd'hui : une des plus performantes en Amérique du Nord, la plus structurée collectivement, la plus familiale et en phase avec les demandes sociétales et les impératifs environnementaux.

Nous avons plus que jamais à cœur que cela se poursuive dans ce nouveau contexte, pour que notre relève, nos terres agricoles, nos érablières et nos fermes familiales soient encore là dans 100 ans pour nous nourrir sainement et prendre part activement à la résilience de nos territoires.

AGA du Syndicat local de l'UPA de Rouyn-Noranda par Anne-Marie Trudel

Le 27 novembre dernier avait lieu l'assemblée générale annuelle du Syndicat local de l'UPA de Rouyn-Noranda. Neuf producteurs et productrices ont assisté à la soirée qui s'est tenue selon une formule de vins et fromages.

Les participants ont eu droit à une présentation sur les programmes et les aides financières du MAPAQ par Daphné Touzin, conseillère régionale en productions biologiques et horticoles. Par la suite, la fédération régionale de l'UPA a présenté les actions réalisées dans le dossier de la

sécheresse et de l'assurance récolte ainsi que les consultations gouvernementales qui ont eu lieu durant l'année en aménagement du territoire et en environnement.

La rencontre s'est terminée avec l'allocution de Sébastien Lemire, député d'Abitibi-Témiscamingue; de Christian Rivard, représentant du député Sébastien Lemire; de Philippe Doherty, représentant du député de Rouyn-Noranda – Témiscamingue, Daniel Bernard; et de Martin



Bellavance, responsable au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire, du bureau du député Sébastien Lemire.

Félicitations aux nouveaux administrateurs par David Prince

Le mois de novembre est synonyme d'assemblées générales annuelles des cinq syndicats locaux affiliés à la fédération régionale de l'UPA. Ces cinq rencontres de producteurs et productrices sont l'occasion d'élire les conseils d'administration qui oeuvrent tout au long de l'année pour promouvoir, défendre et développer l'agriculture dans leur MRC. Voici les nouveaux administrateurs qui ont été élus cette année, pour un mandat de deux ans :

Témiscamingue

Hans Ten Have, poste de territoire
Mathieu Berthelot, autres productions végétales, animales ou biologiques
Caroline Giroux-Champagne, agricultrices

Abitibi

Stéphanie Cloutier, ferme de proximité

Abitibi-Ouest

Patrick Pellegrino, ferme de proximité

Rouyn-Noranda

Christine Duchesne Mercier, poste de territoire

Rencontre du Groupe de travail Agriculmat par Anne-Marie Trudel

Le 7 novembre dernier avait lieu la troisième rencontre du Groupe de travail de la phase 2 du projet Agriculmat.

Les rôles du Groupe de travail sont d'alimenter la réflexion sur les grands enjeux agricoles, de partager ses connaissances sur la lutte aux changements climatiques et de servir de vigie pour la mise en œuvre du plan régional d'adaptation.

L'objectif de la rencontre était de déterminer la faisabilité d'actions de séquestration du carbone à la ferme.

Les cultures de couverture et l'apport de nouvelles matières organiques ont entre autres fait l'objet d'un atelier d'échanges.

Les participants ont eu l'occasion d'enrichir leurs notions sur le carbone des sols et le carbone forestier, de faire ressortir les particularités régionales et de contribuer à la réflexion afin d'améliorer le bilan carbone des entreprises.

La prochaine étape pour le Groupe de travail sera de valider des fiches

régionales d'amélioration du bilan carbone à la ferme.

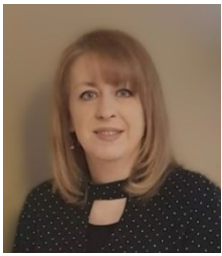
Pour en savoir plus sur Agriculmat, visitez son site Web et sa chaîne YouTube :

<https://agriclimat.ca/>

https://www.youtube.com/channel/UCPQRLWr_ARATFxPAXMKkA9g



De nouvelles embauches à la fédération régionale! par Martine Delage



Nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée de **Patricia Face-Gren** au Centre d'emploi agricole (CEA) d'Abitibi-Témiscamingue à titre de conseillère en ressources humaines. À cet effet, elle sera impliquée dans les dossiers Agri-RH, FermEmploi, AgriEmploi, et les activités de dotation auprès des entreprises agricoles. Patricia est spécialiste et coach en développement des compétences avec plus de 20 ans d'expérience. Elle détient un brevet en gestion et développement de commerce. Son expertise en gestion de projets et en planification stratégique sera des atouts pour nous aider à propulser le développement des services facturables au CEA. Nous sommes ravis de l'accueillir parmi nous et lui souhaitons beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions. Vous pouvez la joindre par courriel à pface-gren@upa.qc.ca ou au poste 4316.

Nous sommes heureux de vous informer de l'embauche de **Marilou Lirette** à titre d'adjointe administrative. Marilou a une formation en éducation spécialisée et un AEP en établissement de santé. Elle a une année d'expérience en secrétariat-réception. Sa formation et son intégration ont débuté le 15 novembre. C'est elle que vous pourrez entendre en appelant à la Fédération. Elle accompagnera les divers services dans leurs besoins pour les diverses tâches administratives. Nous sommes ravis de l'accueillir parmi nous et lui souhaitons de se réaliser dans son nouvel emploi. Vous pouvez la joindre par courriel à mlirette@upa.qc.ca ou au poste 4301.



Finalement, nous avons le plaisir de vous annoncer l'embauche d'une nouvelle conseillère à la formation agricole en la personne d'**Anne-Marie Trépanier**. Anne-Marie possède un baccalauréat en communication sociale et gestion de crise. Elle a été à l'emploi de la Fédération entre 2016 et 2020. Elle connaît bien l'organisation et son fonctionnement, et est motivée par la cause agricole. Ses aptitudes pour le travail d'équipe et ses connaissances du milieu seront certainement des atouts pour nous. Elle a de nouveaux mandats à titre de conseillère en formation agricole, conseillère à la vie associative pour les producteurs de bovins et le Syndicat local d'Abitibi. Elle travaillera également avec les fermes de mise en marché de proximité. Nous lui souhaitons bon succès! Vous pouvez la joindre par courriel à atrepanier@upa.qc.ca ou au poste 4335.

Une promotion pour Dominique Boutin!

Il nous fait plaisir de vous annoncer que Dominique Boutin est promue au poste d'adjointe administrative de direction. Dominique est en poste depuis 14 ans à titre d'adjointe administrative. Elle continuera de soutenir la direction régionale et les autres services de la Fédération. En plus, elle aura la responsabilité de la révision des documents officiels de la Fédération et des syndicats locaux. Nous sommes assurés qu'elle saura poursuivre son excellent travail, tout en assurant ses nouvelles fonctions avec succès. Nous vous invitons à vous joindre à nous pour la féliciter!



Joyeuses fêtes et bonne année!

Les élus et les employés de la Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue vous offrent leurs meilleurs vœux. Que ce temps de l'année vous permette de partager de bons moments en famille et entre amis, et vous apporte joie et réconfort. Nous en profitons pour vous remercier, chers agriculteurs et agricultrices, de nourrir le monde. Que 2024 puisse favoriser la reconnaissance de votre rôle essentiel!



Fermeture des bureaux par Martine Delage

Veuillez prendre note que les bureaux de la Fédération seront fermés du 23 décembre 2023 au 2 janvier 2024 inclusivement. Pour les employeurs qui ont des besoins urgents en lien avec les travailleurs étrangers temporaires, vous pouvez joindre l'équipe du Centre d'emploi agricole à tet-at@upa.qc.ca. Les suivis seront réalisés au retour pour ce qui n'est pas urgent. Nous vous rappelons qu'il est préférable de prendre rendez-vous si vous souhaitez rencontrer un employé au bureau en nous contactant au 819 762-0833.